MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

Les 4 étapes à suivre en ligne pour demander une voie d'orientation après la 3e

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

1. Connexion au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Connexion au service en ligne Orientation

Le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Connexion au service en ligne Orientation

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte EduConnect.

Accès avec l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.

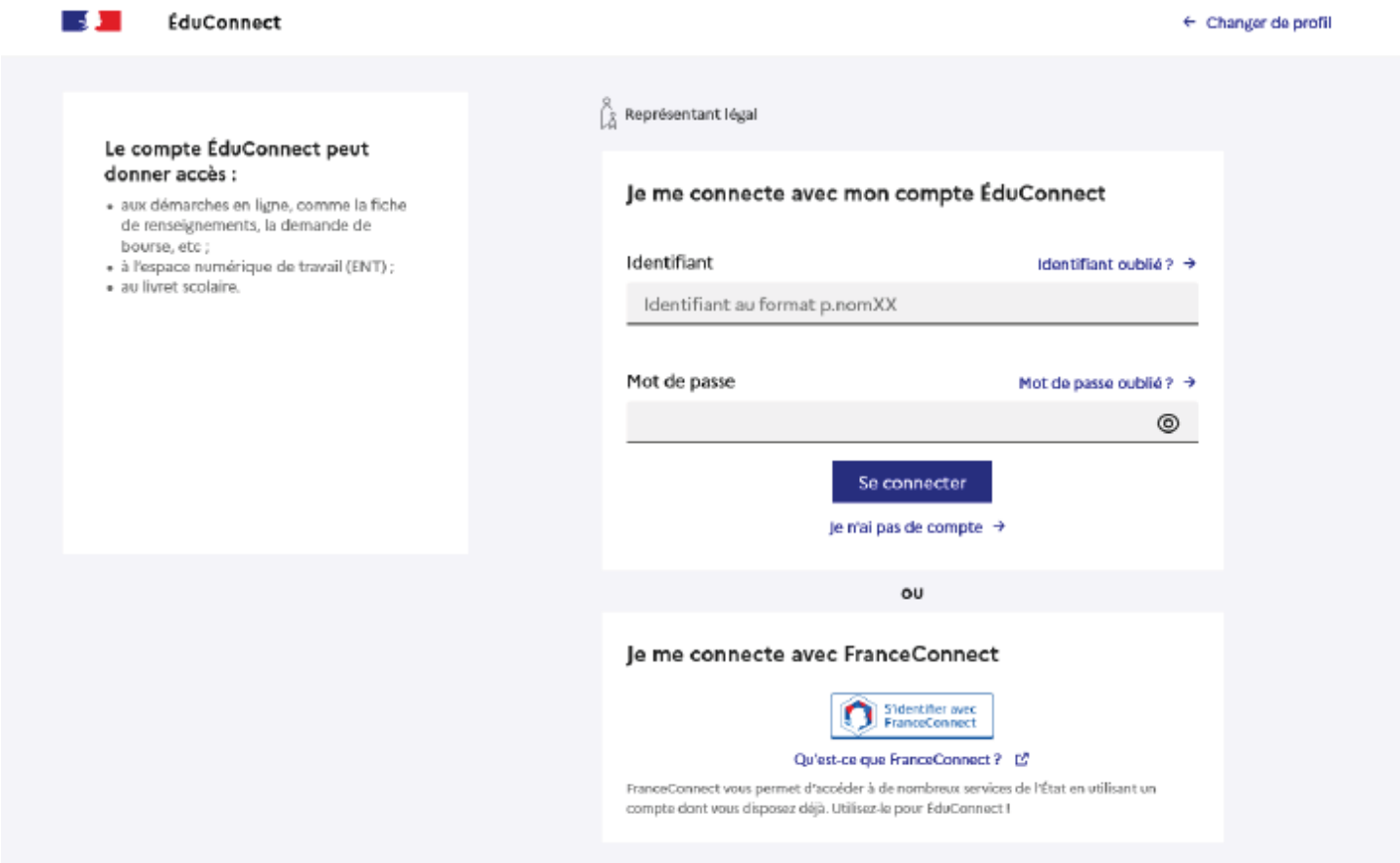

Connexion au service en ligne Orientation

Accès aux services en ligne dans le menu Mes services.

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée…

Vos services en ligne sont dans le menu Mes services.

Retrouvez sur le portail **Scolarité Services** toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple…

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- …d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail **Scolarité Services** s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu Mes services.

Connexion au service en ligne Orientation

Sur la page d'accueil de Scolarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

2. Saisie des intentions d'orientation

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Saisie des intentions d'orientation

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions Courant 2e trimestre	Avis provisoires Après le conseil de classe du 2e trimestre	Choix définitifs Courant 3e trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2de générale et technologique ;
- 2de professionnelle ;
- 1re année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep ;
- sur le site « l'orientation en 3e et l'affectation en lycée ».

Je saisis les intentions d'orientation

Présentation de chaque phase pour repérer les différentes étapes.

Saisie des intentions d'orientation

Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les intentions doivent être validées pour être enregistrées.

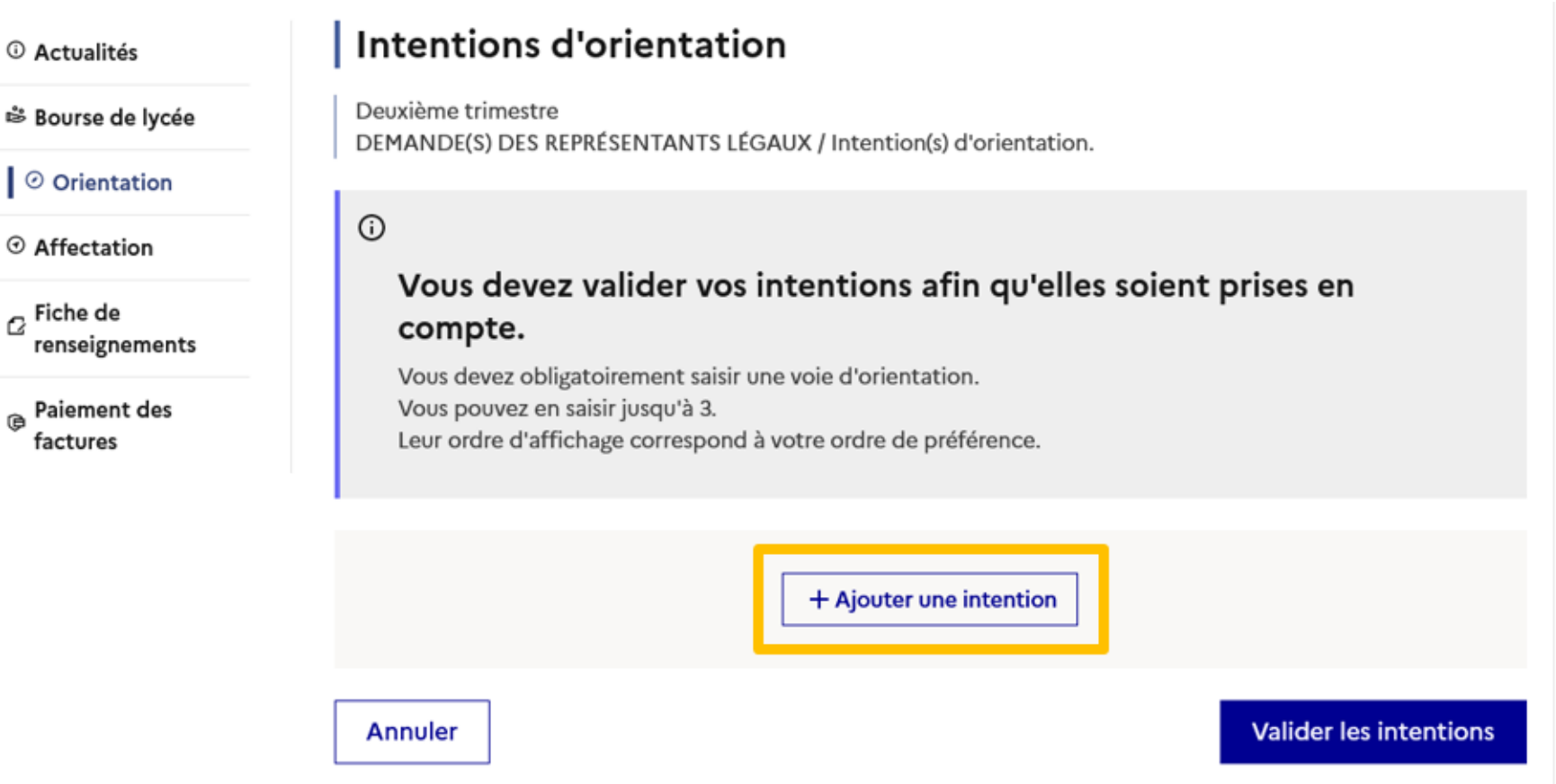

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Saisie des intentions d'orientation

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

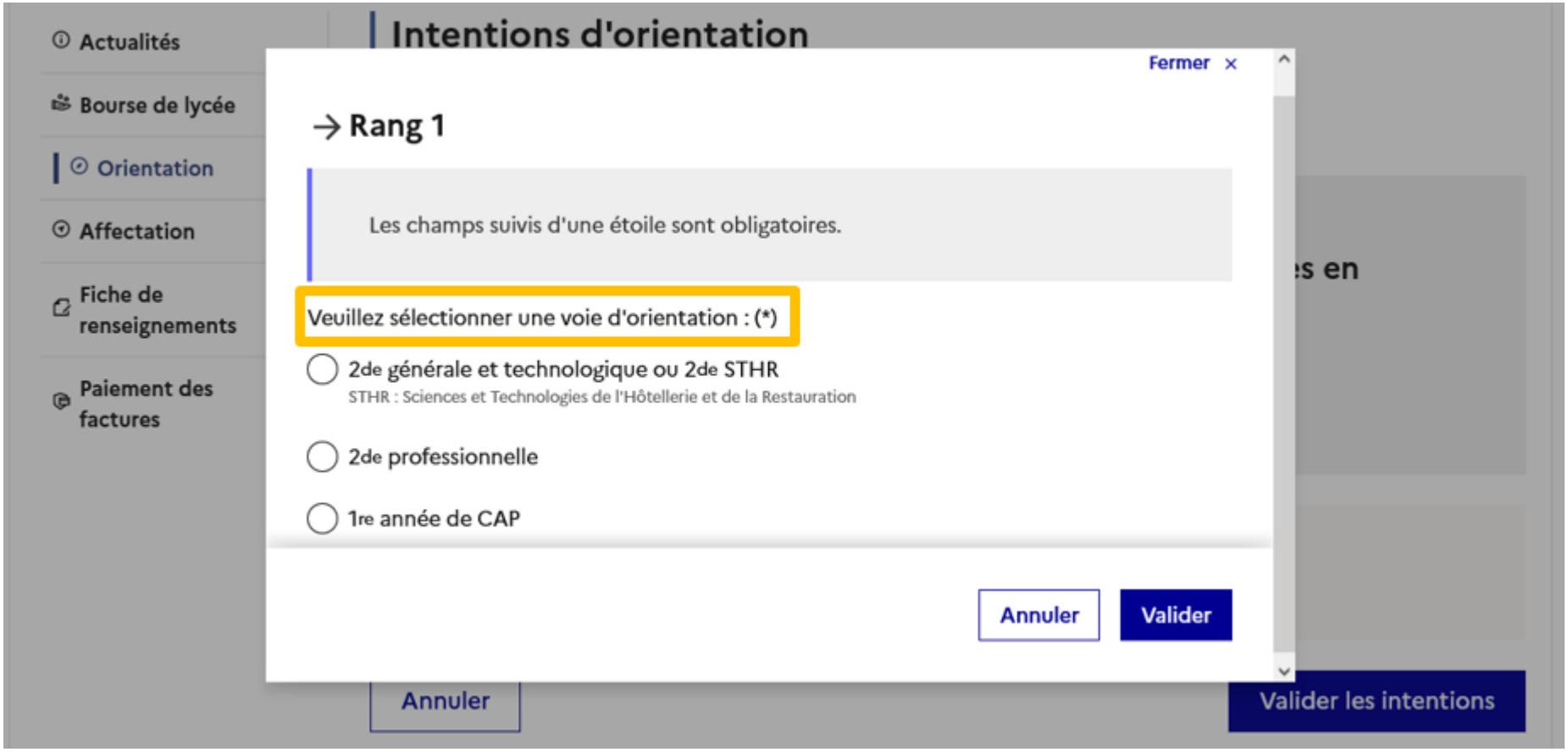

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

3.Validation des intentions d'orientation

Validation des intentions d'orientation

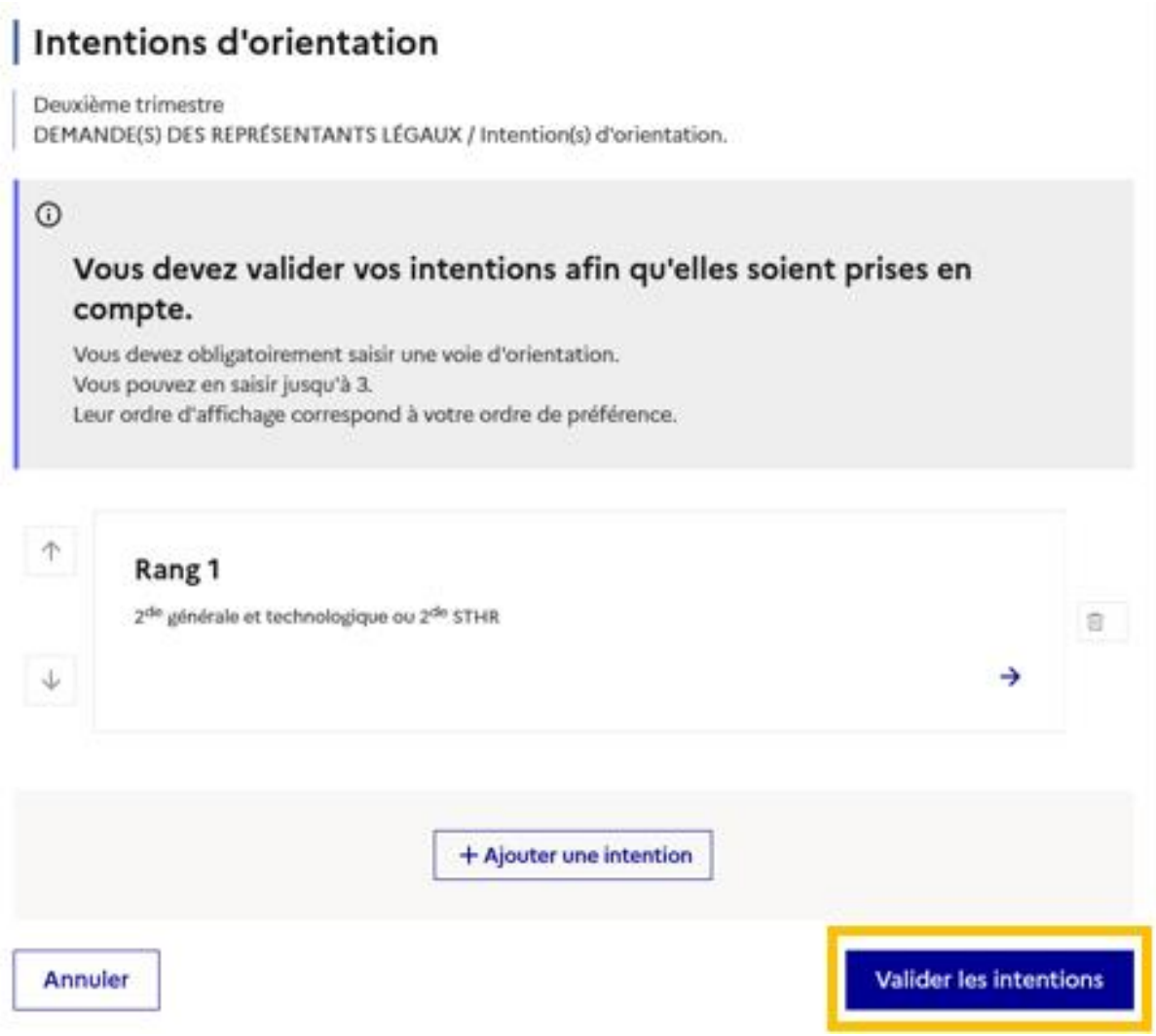

Le récapitulatif des intentions d'orientation doit être validé pour être enregistré.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Validation des intentions d'orientation

Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est transmis à chaque représentant légal.

Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service.

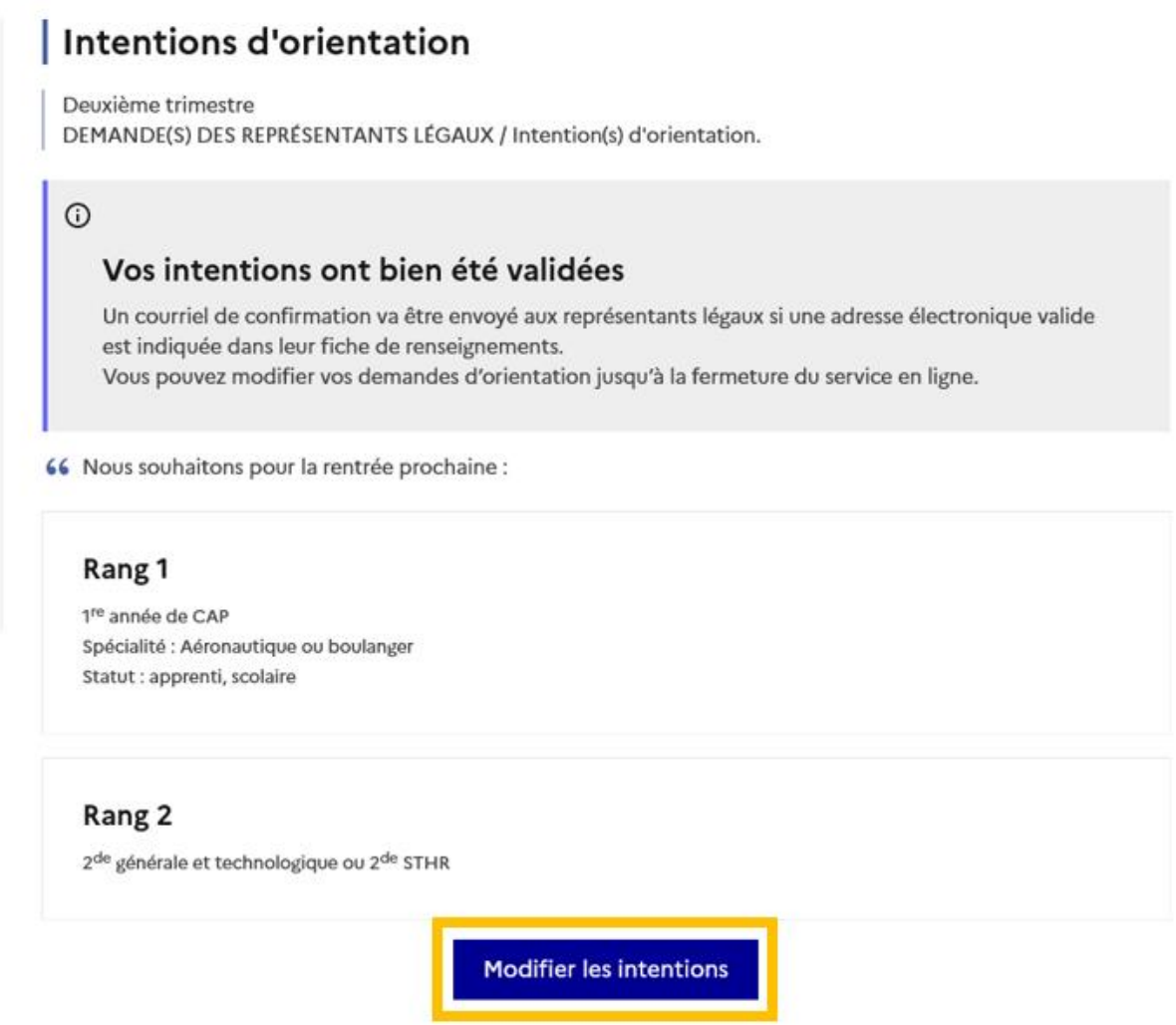

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

4. Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions Courant 2e trimestre	Avis provisoires Après le conseil de classe du 2e trimestre	Choix définitifs Courant 3e trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3e trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires.
Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3e pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe